

QUARTIER *Sud*

Journal de la distribution n° 41 avril 2008

Fédération syndicale SUD PTT 25/27 rue des Envierges 75020 PARIS Tél : 01 44 62 12 00 fax : 01 44 62 12 34 www.sudptt.fr

Facteurs d'avenir : disons STOP !

Facteurs d'Avenir était un projet inacceptable. La réalité est encore pire : accroissement de la charge de travail, arbitraire des promotions. Les directions imposent en force heures supplémentaires obligatoires, la tournée sécable durant tous les mois d'été comme elle impose la mise en place des CHM ou de nouveaux rythmes de travail sans considération de ce que veulent les facteurs. Il faut multiplier les résistances, développer les mobilisations, les coordonner pour enfin rabattre l'arrogance et l'autoritarisme de nos dirigeants !

Tournées sécables l'été, c'est Non !

La direction n'a même pas encore déployé Facteurs d'Avenir que déjà elle élargit le nombre de jours de la tournée sécable.

Dans de nombreux bureaux Facteurs d'Avenir, dans les futures réorganisations mais aussi dans des bureaux qui y sont déjà passés, elle impose la tournée sécable durant les semaines d'été. Les directions revoient déjà les organisations et modifient parfois le régime des repos de cycle au mépris des organisations négociées, il y a seulement quelques mois.

La direction n'a aucune considération pour les organisations syndicales : elle n'a organisé aucune concertation ni information au niveau national.

La direction n'a aucune considération pour les personnels : elle n'en a pas parlé au moment de la mise en place de facteurs d'Avenir. Pour la direction, la règle, c'est l'arbitraire et l'autoritarisme.

Pour SUD, la tournée sécable, c'est non ! L'été comme certains jours de la semaine... Les jours de faible trafic sont trop irréguliers pour baser l'organisation du travail dessus. Dans certains bureaux, les jours faibles sont devenus les jours les plus chargés et il est devenu difficile d'écouler la charge de travail.

Heures supplémentaires obligatoires, c'est non !

Avec la tournée sécable, les heures supplémentaires obligatoires se multiplient.

Elles se multiplient les jours faibles mais les dépassements horaires ne sont pas payés.

En cas d'absence « inopinée » ou non, la tournée sécable est systématiquement mise en œuvre, même si les facteurs ne sont pas d'accord. La direction a pratiqué le double langage : nationalement, à aucun moment, elle n'a évoqué l'obligation de faire des heures supplémentaires; localement les directions proclament que les heures supplémentaires sont obligatoires sans que cela ait été discuté nulle part.

SUD appelle à refuser collectivement ces heures supplémentaires. Elles ne peuvent pas être régulières.

Repos : autoritarisme des directions

Là aussi, la direction a pratiqué le double langage. Officiellement rien n'est imposé. Dans la réalité, après avoir été relativement souple, lors des premiers passages à Facteurs d'Avenir, la direction semble vouloir imposer deux schémas, l'un sur la base de 37h30 par semaine, l'autre 38h15. Un point, c'est tout !

Plus généralement, c'est la direction qui impose son point de vue : là, elle impose les 35 heures secs et supprime tous les repos. Ailleurs, elle refuse tout passage aux 35 heures en 6 jours. Ici, elle augmente le nombre de repos pour supprimer des quartiers et pouvoir faire tenir les nouveaux casiers dans les locaux.

Partout les directions affirment que ces propositions sont « incontournables » et ne peuvent être remises en cause. Factrices et facteurs n'ont pas voix au chapitre.

Ensemble exigeons l'arrêt de Facteurs d'Avenir :

- * Pas de tournée sécable ni sur les absences inopinées, ni sur les jours faibles
- * Non aux heures supplémentaires obligatoires. Paiement effectif de tout dépassement
- * Respect du choix des agents sur les rythmes de travail. Pas de diminution du nombre de repos
- * Contre les formes arbitraires de promotion grade de base II.1 au Courrier.

Factrices et facteurs précaires

Vente de quartier : beaucoup de revendications

La direction n'a toujours pas ouvert la discussion sur la vente des quartiers prévu dans l'accord sur le développement professionnel des facteurs. Il semble que la direction, pour l'instant, se contente de discuter avec les organisations signataires de l'accord Facteurs d'Avenir du 19 janvier. La direction exclut donc des discussions les organisations syndicales SUD et CGT qui représentent la majorité du personnel. Il est clair que, pour SUD, la discussion doit avoir lieu avec l'ensemble des organisations syndicales. Et elle ne peut pas être de pur principe

Accès des ACC13 à la vente : pour SUD, tous les ACC13 travaillant à la distribution doivent avoir accès à la vente des quartiers. Il doit en être de même pour les EAR fonctionnaires.

Rouleurs multi-sites : les rouleurs multi-sites sont une invention de La Poste. Ils sont ACC12. Ils ont actuellement beaucoup de difficultés à avoir accès à la vente. SUD revendique leur accès à la vente sur tous les sites où ils travaillent.

Tournées des facteurs d'équipe : SUD revendique que les tournées sécables des facteurs d'équipe soient mises en vente parmi les facteurs d'équipe.

Mise en vente des tournées de collecte et de gros usagers : SUD demande que les tournées de gros usagers et de collecte soient mises en vente que ce soit dans les PDC et les PPDC.



Erreur de prévision...

La direction du Courrier annonce que sur la période 2003/2006, le trafic n'avait baissé que de 1,5% alors qu'elle prévoyait une baisse de 10%. Fort bien... sauf que, dans certains départements, les directions ont basé leurs réorganisations sur une baisse prévisionnelle de 10% du trafic !!! Vont-elles rajouter du personnel parce qu'elles se sont trompées ? En tout cas, cela montre qu'elles ne sont pas à une grossière manipulation près pour justifier les suppressions de quartier. Factrices et facteurs en ont fait les frais.

Tournée sécable

Le texte de la CDSP du 28 février 2007 sur le volet organisationnel « facteurs d'Avenir précisait que les jours faibles, le bout de tournée sécable ajoutée à la tournée ne devait pas représenter plus de 15% de PDI en plus.

« Les jours faibles, les facteurs de quartiers distribuent, dans le respect de leur DJT, leur tournée complétée d'un nombre limité de voies prédéterminées (toujours les mêmes) représentant au maximum 15% de points de distribution supplémentaires ».

Nombre de DOTC s'assoient sur cette directive présentée aux organisations syndicales.

Le texte de la CDSP du 28 février 2007 disait aussi : « Ce programme ne prévoit pas d'autoreplacement. Il ne saurait en outre, en aucune façon, être assimilé à la marguerite ».

Tous les personnels qui sont passés Facteurs d'Avenir savent que c'est le summum de l'hypocrisie : en cas d'absence « inopinée », le partage de la tournée sécable entre les factrices et facteurs de l'équipe est le cas le plus courant. En cas de résistance des personnels, de nombreux chefs d'établissement multiplient les menaces de sanction et affirment que les heures supplémentaires sont obligatoires. Pourtant, là encore, à aucun moment, cela n'a été présenté aux organisations syndicales au niveau national.

Le texte de la CDSP du 28 février 2007 dit : « En cas d'absence inopinée, plusieurs solutions de remplacement sont possibles au sein de l'équipe. Ainsi, le responsable d'équipes peut opter pour :

- le recours au facteur volant,
- le recours au facteur qualité,
- le recours au facteur d'équipe,
- le recours à des moyens définis dans le cadre de l'enveloppe FTV (CDD, heures supplémentaires...) de l'établissement sur la base de la recherche du volontariat. »

L'obligation d'heures supplémentaires n'a donc rien de légitime. A quoi cela sert-il de présenter des textes de cadrage national aux organisations syndicales si La Poste fait exactement le contraire !

Facteur qualité, facteur galère

Dans nombre de bureaux facteurs d'Avenir, le facteur qualité ne sait plus où donner de la tête. Il faut qu'il fasse les remplacements des absences, le renfort sur un certain nombre de tournées en fin de semaine et des tâches d'adjoint chef d'équipe. Et il ne doit pas compter ses heures et est amené à faire des heures supplémentaires. Pour les heures supplémentaires, c'est encore plus difficile de se les faire payer que pour un autre agent. « cela fait partie de la fonction ». Pourtant, Facteur Qualité, ce n'est pas cadre ! En tout cas, il n'y a pas la paie !

Factrices et facteurs sans avenir

Agents de cabine vendeurs !

Dans certains centres Courrier et dans certaines DOTC, les agents de cabines sont amenés à faire de la vente de produits Courrier car ils font guichet de réception et de remise vis-à-vis de la clientèle. Dans les Carré Pro, un certain nombre d'agents font de même. Mais ils sont toujours payés 1.2 ou 1.3. La direction multiplie les tâches mais ce n'est pas pour cela que les agents sont mieux payés.

Des pétitions circulent dans certains bureaux pour réclamer le niveau II.2. SUD soutient ces initiatives et interviendra en ce sens auprès des directions.



Repos de cycle

Avec Facteurs d'Avenir, la direction poursuit le mouvement de réduction du nombre de repos, sous prétexte que nous ne ferions pas nos heures, en manipulant les chiffres des cadences, des temps forfaitaires, comme elle fait depuis de longues années.

Avec Facteurs d'Avenir, la direction place les repos sur les jours soi-disant faibles, sans considération pour les conditions de vie des agents. Si dans les premiers bureaux, la direction a accordé un samedi de temps en temps pour faire passer la pilule, la direction est de plus en plus stricte. Certains bureaux ont des repos toujours en milieu de semaine, le mardi ou le mercredi. Jamais de week-end.

Dans le volet organisationnel « Facteurs d'Avenir » lors de la CDSP du 28 février 2007, la direction disait : « Par essence, Facteurs d'Avenir ne remet en cause ni le principe des régimes de travail cycliques négociés localement, ni celui des repos qui y sont associés ».

On a pu constater depuis qu'il n'en était rien : la direction pratique le double langage ! Comment peut-on faire confiance à des gens qui pratiquent le double langage ?

Facteurs de secteur au rencart

Avec la mise en place de Facteurs d'Avenir, certains facteurs de secteur ont refusé de devenir facteurs d'équipe, d'autres se sont portés candidats mais n'ont pas été retenus comme facteurs d'équipe !

La seule solution trouvée généralement par les directions, c'est d'en faire de simples rouleurs ! Mais ce travail ne correspond pas au niveau de leur fonction et surtout leur impose pour une durée illimitée un travail particulièrement pénible.

Lors des discussions avant la mise en place de Facteurs d'Avenir, la question avait été posée par les organisations syndicales. La direction n'avait donné aucune réponse.

CHM (suite mais pas fin)

La direction implante les CHM un peu n'importe comment. Elle cherche à les imposer dans des bureaux où les tournées ont plus de 550 points de Distribution, malgré les préconisations de la Direction du Courrier dans une note du 31 juillet 2007, malgré les protestations des facteurs. Les factrices et facteurs sont contraints de reprendre le courrier pour classer la tournée. Outre que c'est énervant, on ne redonne pas de temps supplémentaire aux facteurs sur leur tournée.

Il y a les bureaux où l'on entasse les casiers dans un espace trop réduit, il y a les bureaux où l'on impose le CHM sur des tournées urbaines verticales pour lesquelles ils ne sont pas adaptés.

Facteurs et organisations syndicales ont beau argumenter, la direction reste intransigeante : le vol de temps aux facteurs est à ce prix. Les factrices et les facteurs en subissent les conséquences sur leurs conditions de travail.

Ils automatisent l'assemblage PNA

Petit à petit, selon les régions la direction automatise l'assemblage de la PNA. Cet assemblage automatique est assuré en sous-traitance par des entreprises extérieures et en particulier par Médiapost.

C'est du travail en moins pour un certain nombre d'agents. Beaucoup de CDI avaient obtenu le temps complet avec un complément d'heures sur l'assemblage de la PNA. A peine à temps complet, la Poste leur impose déjà un reclassement partiel en modifiant souvent les horaires de travail, en leur imposant, pardon, en leur « proposant » un complément d'activité sur un autre site. C'est ce que la direction appelle un emploi stable !...

Promotion : le II.1 minimum pour toutes et tous ?

La direction, pour « vendre » Facteurs d'Avenir, vante le nombre de promotions que cela permettrait. Rien n'interdisait pourtant d'augmenter le nombre de promotions hors Facteurs d'Avenir tant par niveau de compétence vers le 1.3 que vers la classe II.

Insuffisant !

En 2007, il y a eu 9100 promotions au Courrier, tous services compris. Le taux de promotion, sur les 170000 agents du Courrier, même s'il a augmenté, reste très modeste. On est très loin d'une revalorisation d'ensemble des métiers du Courrier. Pour partie, les promotions découlent des REP et de la promotion des plus de 50 ans n'ayant jamais eu de promotion.

Il y a beaucoup de laissés pour compte, par exemple les agents de cabine dans les centres de distribution. Dans les PIC, on est loin des promesses faites et la plupart des personnels sont toujours en classe I. A la distri, il n'y a que les 353 bureaux Facteurs d'Avenir qui ont eu des promotions. Pour les autres, il n'y a aucune promotion...

Pourtant, tous les personnels subissent l'aggravation des charges de travail, la réduction des volants de rem-

placement, la mise en place des CHM, les réorganisations ou l'installation sur de nouveaux sites.

Pour SUD, c'est l'ensemble des personnels dont la classification doit être revalorisée.

Opaque !

En plus, la promotion par RAP n'a rien de transparent. Elle est théoriquement ouverte sur l'ensemble de la DOTC. Mais, en réalité, seuls sont informés les personnels du bureau qui passe à Facteurs d'Avenir, en contradiction totale avec toutes les règles.

Dans le bureau, c'est le chef d'établissement qui choisit les heureux promus sur des critères qui sont largement subjectifs. Certains ont la possibilité de passer plusieurs niveaux par des RAP successives en quelques mois.

Pour SUD, la promotion doit être au maximum objective, indépendante des choix de la hiérarchie immédiate, transparente. C'est pour cela que le cadre de la promotion ne peut être le bureau d'affectation. D'autant qu'officiellement, c'est au niveau de la DOTC que doit être organisée la promotion.

II.1 minimum pour toutes et tous

SUD exige une revalorisation d'ensemble des personnels du Courrier. La charge de travail, la polyvalence et la polyactivité s'accroissent. Les personnels sont sans cesse obligés de s'adapter à des changements et des réorganisations permanentes.

Il y a eu une revalorisation d'ensemble des métiers du Grand Public. Il n'y a aucune raison qu'il n'en soit pas de même au Courrier.

La promotion ne peut être la contre partie de la mise en place de la tournée sécable, la promotion ne peut être attribuée qu'à quelques-uns. Toutes et tous, nous devons bénéficier de la promotion...

PPDC : améliorer horaires et conditions de travail

Il y a actuellement 228 PPDC installées ou annoncées. Dans les PPDC, il y a en général un service préparation du Courrier pour les PIC et une Distribution.

Avec les PPDC, La Poste supprime beaucoup d'emplois dans les services arrières des bureaux et centres Courrier qui assuraient la préparation du Courrier. Des agents ont du mal à se reclasser. **Indemnités et mesures d'accompagnement devraient être identiques à celles des centres de tri (ce n'est pas le cas !).**

Dans les PPDC, sont souvent installées les TTF qui assurent le tri distribution pour les services de distri de la PPDC mais aussi pour les bureaux alentour.

La direction institue des brigades boulangères, c'est-à-dire un des horaires les plus pénibles, commençant à 4 heures du matin pour assurer le fonctionnement des TTF et une partie du TG manuel. Pire, certains agents ont une coupure longue en milieu de journée. Bref, des horaires qui ne permettent pas une vie normale. **Ces horaires doivent être remis en cause.**

Avec la création de nouvelles plateformes, les déplacements des personnels s'allongent et cela donne lieu à des dépenses supplémentaires. **Ces dépenses de transport doivent être prises en charge par La Poste, d'une façon ou d'une autre.**

Souvent, il n'y a pas de lieu de restauration collective. **Cela doit donner lieu à l'attribution de titres-restaurants.** Cela doit être le cas également pour les facteurs qui de plus en plus fréquemment sont sur leur tournée à l'heure du déjeuner parce qu'ils terminent plus tard à 14h30 ou 15h.

Certaines PPDC sont équipées de caméras, y compris sur les positions de travail : **le fliquage doit cesser.**

En PPDC, dans les centres Courrier, c'est Cap Qualité Courrier et Facteurs d'Avenir qui dégradent nos conditions de travail. Facteurs et agents des services arrières des PPDC, nous devons nous battre ensemble pour améliorer nos conditions de vie et de travail et obtenir le II.1 comme grade de base.